

Règlement Particulier de l'épreuve COUPE DES HAUTS DE FRANCE SENIORS MESSIEURS 2017/2018

.1 Conditions de participation

1) Les clubs : tout club de la ligue des Hauts de France possédant une association sportive.

2) Les équipiers : les équipes sont formées de 9 joueurs* (qui peuvent être différents à chaque rencontre). Tous doivent être membres et licenciés de l'association sportive qu'ils représentent, dans le cas d'un transfert de licence celui-ci doit intervenir avant le 16 septembre 2017 pour les matchs aller et le 21 février 2018 pour les matchs retour. Ils doivent être âgés de 50 ans révolus le jour de la rencontre et avoir fourni un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf 5 jours francs avant le début de l'épreuve.

Index : Les index pris en compte seront ceux figurant dans R.M.S le vendredi précédant la rencontre.

Le total des index des 9 joueurs ne pourra pas être inférieur à 99. Dans ce calcul les index individuels supérieurs à 18,4 seront pris en compte pour une valeur de 18,4, la somme des index des joueurs de foursome sera plafonnée à 30 par foursome (index 16 + index 18=> 30, index 12+ index 13 => 25).

* Une équipe pourra amener 2 remplaçants, ceux ci seront autorisés à jouer hors compétition.

**Un joueur dont l'index a été relevé par la Fédération à la demande du club ne pourra pas participer à la Coupe des HdF seniors à moins que le club demande à la FFG de remettre l'index du joueur à sa valeur avant cette remontée (ou que l'index du joueur redescende à cette valeur par des performances) .

Un club présentant un joueur dont l'index a été remonté par la FFG perdra la rencontre.

.2 Forme de jeu

1) 1^{ère} phase : 2 à 4 poules seront constituées suivant le nombre d'équipes inscrites, l'affectation des équipes aux poules sera établie en fonction de l'historique des précédentes poules, dans la mesure du possible, et de la proximité géographique.

Au sein des poules, les matchs entre équipes se joueront avec une rencontre aller et une rencontre retour.

Chaque rencontre se jouera en 7 matchs : 5 simples et 2 foursomes.

L'ordre des simples sera celui des index arrondis, et à égalité d'index suivant le choix des capitaines.

L'ordre des foursomes sera celui de la somme arrondie des index, les équipiers sont libres de choisir l'ordre de départ du foursome (choix des trous pairs et impairs).

Il n'y aura pas de match partagé, mais PLAY-OFF Un simple gagné donnera 1 point

Un double gagné donnera 1 point.

L'équipe victorieuse sera celle ayant totalisé au moins 4 points.

Equipiers absents : si un joueur est absent, les autres joueurs des simples remontent dans l'ordre des matchs.

Equipe absente ou disqualifiée : si une équipe ne se présente pas le jour de la rencontre ou est disqualifiée, l'équipe adverse marque 7 points, mais si une équipe ayant gagné une rencontre par forfait, ou ayant été disqualifiée, se retrouve à égalité de rencontres gagnées pour jouer la finale ou la petite finale ses points de victoire de match dans la victoire par forfait seront recalculés : on lui attribuera la moyenne des points des autres équipes dans les rencontres gagnées sur l'équipe forfait.

Equipe incomplète : les matchs gagnés par forfait le seront avec un nombre de « ups » égal à la moyenne des « ups » des matchs joués et gagnés par l'équipe complète.

Le report des rencontres ne sera possible qu'en cas d'intempéries avérées ou terrain impraticable. Ces rencontres devront être jouées dans la semaine qui suit le report, éventuellement un autre jour de la semaine .

La ligue ou son représentant devra être averti des reports des rencontres .

2) Finales : Les équipes seront classées suivant le nombre de rencontres gagnées, puis en cas d'égalité sur le nombre total de matchs gagnés, enfin sur le nombre total de 'up' des matchs (une rencontre gagnée par forfait ne rapportera aucun 'up').

Suivant le nombre de poules il y aura une demi-finale et une finale ou une simple finale entre les équipes classées 1ères de leur poule pour le titre. Les équipes classées 2^{ème} de chaque poule disputeront la ou les petites finales . Ces finales se feront sur un terrain choisi par le comité

Les clubs s'engagent donc à prêter leur terrain pour la finale ou la petite finale.

Le règlement de la phase qualificative s'appliquera à la finale et à la petite finale.

Notes : les matchs se joueront en semaine, le mercredi et le jeudi, du 4 octobre au 23 Novembre 2017 pour les matchs « aller »* et du mercredi 7 mars au jeudi 19 avril 2018 pour les matchs « retour »*, l'heure du premier départ étant fixé à 10 heures.

* dates prévisionnelles, risquent de changer

Les marques de départ seront les "marques jaunes"

N.B Certains clubs recevront le Mercredi pour cause de fermeture le Jeudi

Voitures et assimilés : Sauf interdiction par le club, les joueurs détenteurs d'une carte d'invalidité sont autorisés à jouer en voiturette. Dans un souci d'équité leur(s) adversaire(s) et leur partenaire en foursome pourront également jouer en voiturette.

L'utilisation du télémètre reste autorisée , ainsi que la montre G.P.S

Rappel de la règle 4 : l'utilisation d'un driver non conforme entraîne la disqualification du joueur.

Pour tous les autres points non traités ci-dessus, se reporter au règlement général spécifique sur les épreuves fédérales par équipes du Vade-mecum

Comité de l'épreuve :

Le comité pour la saison 2017/2018 est composé de:

Jean-Pierre Genet Vice-Président de la ligue et Arbitre National

Bernard Imbert Responsable des seniors

Didier Becam, capitaine seniors de Bondues

.3 Incriptions

Droit d'inscription

100 Euros par équipe

Date limite d'inscription

Les inscriptions doivent parvenir au secrétariat de la ligue le 16 septembre 2017 au plus tard, accompagnées du chèque correspondant.

Les tableaux des rencontres figureront sur le site après la date limite des inscriptions